

Le Conseil Municipal convoqué le 12 décembre 2022 s'est réuni le 19 décembre 2022 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR :

- Délibération : décisions modificatives,
- Délibération : primes de fin d'année 2022,
- Questions et informations diverses.

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur BERTRAND Valéry.

Étaient présents : MM. BERTRAND V., BEAUQUESNE L.; LASSET J.; HAUDIQUET Kévin.; LEFEBVRE A.; Mmes BLIVET A.; MITHOUARD L.; NANCEY M-P.; NIQUET L.; PEDROSA C.; SCHNEIDER M.; WOETS L.; VASSOUT C.; BERTRAND M.

Étaient absents : BOULANGER V.
Étaient excusés : BOULANGER V.
Secrétaire de séance : WOETS L.

Pouvoirs : BOULANGER Valérie a donné pouvoir à WOETS Laurence.

2022-05-01 : Décision modificative n°4 - Commune.

Afin de combler les déséquilibres pour les paies du mois de décembre 2022, il convient d'adopter les crédits suivants :

Chap.	Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
			Baisse de Crédits	Hausse des Crédits	Baisse de Crédits	Hausse des Crédits
11	6061	Fournitures non stockables	- 5137.02			
012	633	Impôts et taxes		29.36		
012	6411	Personnel titulaire		2 280.19		
012	6413	Personnel non titulaire		208.38		
012	6450	Charges de sécurité sociale		2 010.42		
012	6470	Autres charges sociales		608.67		
Total				0		0

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Adopte les virements de crédits.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2022-05-02 : Décision modificative n°3 - Assainissement.

Les amortissements sur l'assainissement de 2020 n'ayant pas été fait, il convient d'adopter les crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
			Baisse de Crédits	Hausse des Crédits	Baisse de Crédits	Hausse des Crédits
023		Virement à la section d'investissement	5 204,09			
042	6811	Dotations aux amortissements		5 204,09		
			5 204,09	5 204,09	0,00	0,00
Total			0,00	0,00	0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	DEPENSES		RECETTES	
			Baisse de Crédits	Hausse des Crédits	Baisse de Crédits	Hausse des Crédits
040	28156	Dotations aux amortissements				4 874,09
040	28158	Dotations aux amortissements				330,00
021		Virement de la section de fonctionnement			5 204,09	
					5 204,09	5 204,09
Total			0,00	0,00	0,00	0,00

Le Conseil Municipal, à la majorité,

Adopte les virements de crédits.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

2022-05-03 : Primes de fin d'année 2022 -CIA - Part variable.

Monsieur le Maire propose l'attribution d'une prime de gratification pour l'année 2022 aux agents de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de verser aux agents communaux une prime en fonction de leur assiduité dont l'enveloppe générale pour l'année 2022 s'élève à 4 685.13€ brut soit 3 500.00 € net.
Cette prime sera versée en 2 fois, la première au mois de janvier 2023, la seconde au mois de juin 2023.

La répartition des montants par agent n'a pas été voté à la majorité.

Adjoint administratifs (échelon 10 et échelon 7) : votée à la majorité

Adjointes techniques rattachés aux services périscolaires (échelon 9 et échelon 7) : votée à la majorité.

Adjoint technique rattaché aux services techniques (échelon 6) : 6 pour et 1 abstention - 3 personnes n'ont pas pris part au vote.

Adjoint technique rattaché aux services techniques (échelon 9) : 10 pour - 1 abstention.

Questions et informations diverses :

- Procédures : Monsieur le Maire fait un point sur l'ensemble des procédures en cours.
- Voie cyclable : Suite à une réunion avec la CCPH, monsieur la Maire rapporte qu'une piste cyclable va être mise en place entre Gressey et Richebourg.
- Comité des fêtes : Monsieur le Maire remercie l'Association Comité des Fêtes pour la soirée qui s'est très bien déroulée le 26 novembre 2022.
- Carnet d'entretien de l'église : Suite à une rencontre avec le Département et l'UDAP, Monsieur le Maire met à disposition des conseillers le carnet d'entretien de l'église prévoyant l'ensemble des travaux.
- Eclairage public : Madame Mithouard indique que plusieurs lampadaires ne fonctionnent pas. Monsieur le Maire fera le tour du village et demandera une intervention de la SICAE- ELY.
- Fuite d'eau : Madame Woets signale que la fuite rue des Fosses Rouges est toujours présente et qu'avec le froid, la chaussée est gelée. Monsieur le Maire précise que le coût de réparation proposé par la SAUR étant très élevé, il va contacter une autre entreprise et faire établir un nouveau devis.
- Syndicat de la Vaucouleurs : Monsieur LEFEBVRE Arnaud informe que suite à une réunion avec le syndicat, il n'y aura pas de changement de fournisseur d'eau.
Un système d'information via Télérelais va être mis en place d'ici 5 an. Ce service permettra de voir sa consommation en temps réel sur son téléphone.

Garderie : Monsieur LASSET Julien évoque un sujet personnel concernant la fermeture exceptionnelle à 18h15 de la garderie le jeudi 15 décembre 2022 au lieu de 19 h. Madame SCHNEIDER Martine explique que ce jour-là, les 3 écoles se réunissent pour célébrer Noël et qu'il était souhaitable que tous les enfants participent à cet événement.
Madame SCHNEIDER indique également qu'à chaque manifestation réunissant les 3 écoles, la garderie de Gressey fermera plus tôt. (Fête au mois de juin et au mois de décembre)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H25.

Pour tous renseignements concernant les délibérations, s'adresser à la Mairie.